



Professeur(e) adjoint(e) ou Professeur(e) agrégé(e) (Clinicien) – Département de médecine, Division de néphrologie (C-210409)

Faculté de médecine et des sciences de la santé – Département de médecine, Division de néphrologie

Description du poste

Le Département de médecine de l'Université McGill sollicite des candidatures pour un poste à temps plein de clinicienne-chercheuse ou clinicien-chercheur, d'investigatrice clinicienne ou investigateur clinicien, de médecin enseignante ou médecin enseignant ou de formatrice clinicienne ou formateur clinicien, au rang de professeure adjointe/agrégée ou professeur adjoint/agrégé. La personne retenue devra également exercer au Département de médecine, dans la Division de néphrologie du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Il s'agit d'un poste au sein du personnel enseignant contractuel qui ne mène pas à la permanence.

La personne retenue devra avoir un solide dossier d'activités d'érudition dans au moins l'un des domaines suivants : recherche (clinique ou fondamentale), éducation ou assurance de la qualité. Les cliniciennes-chercheuses et les cliniciens-chercheurs admissibles sont encouragés à soumettre en même temps leur candidature pour la Chaire de médecine Catherine McLaughlin Hakim (facultatif).

La Division de néphrologie offre des services de consultation en néphrologie générale, de dialyse (sur place et à domicile) et de greffe du rein au CUSM. Nous prodiguons également des soins rénaux et offrons la dialyse aux populations crie du Nord du Québec. La personne retenue rejoindra le groupe de néphrologie du CUSM, composé de 16 professeurs néphrologues à temps plein et d'un chercheur médical.

Le Département de médecine est un chef de file en médecine universitaire; sa mission en éducation et en recherche vise la création de programmes cliniques novateurs et de grande qualité dans ses hôpitaux d'enseignement. Le CUSM est l'un des principaux hôpitaux d'enseignement de McGill affilié à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill de renommée internationale au Canada, situé dans la ville dynamique et multiculturelle de Montréal, dans la province de Québec.

Fonctions

Veuillez consulter le site Web du Département de médecine de l'Université McGill pour voir les définitions des parcours de carrière (<https://www.mcgill.ca/deptmedecine/employment-positions>), qui précisent le temps alloué au travail clinique, à l'enseignement (clinique ou théorique), à la recherche et aux tâches administratives.

La clinicienne-chercheuse ou le clinicien-chercheur devra mettre sur pied et mener un programme de recherche indépendant et productif. On s'attend de ce programme qu'il attire des subventions externes sur évaluation par les pairs (p. ex., Instituts de recherche en santé du Canada et Fonds de recherche du

Québec – Santé). Certains profils de candidature pourraient donner droit à un financement interne de démarrage, dont une allocation de recherche pour du temps réservé à la recherche et des fonds de fonctionnement sur une base concurrentielle.

Spécialisé en amélioration de la qualité, l'investigatrice clinicienne ou l'investigateur clinicien devra mener des activités d'érudition sur l'amélioration de la qualité, dont le calibre sera assez élevé pour la publication dans des revues avec comité de lecture.

La médecin enseignante ou le médecin enseignant aura comme principale responsabilité non clinique la formation de la prochaine génération de médecins. Ses activités pédagogiques seront théoriques et cliniques.

La formatrice clinicienne ou le formateur clinicien mènera des travaux de recherche en éducation, dont le calibre sera assez élevé pour qu'ils soient publiés dans des revues avec comité de lecture. Son travail pourrait aussi être axé sur l'administration de l'éducation, et plus précisément sur la direction ou la création de programmes de formation de renommée mondiale.

Dans le cadre de ses responsabilités cliniques, la personne retenue devra assurer des services de consultation en néphrologie et des services auprès des unités de dialyse, des cliniques externes de néphrologie et de greffe, en plus d'assumer ses obligations de garde.

La personne retenue devra aussi s'impliquer activement dans tous les aspects de la mission de l'Université McGill (enseignement, supervision clinique d'étudiants des cycles supérieurs, en recherche, participation aux comités universitaires et administratifs), et devra intégrer les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion dans toutes ses activités. Les membres du corps professoral mcgillois doivent participer à des activités de service dans leurs unités, à l'Université et dans la communauté scientifique générale. Un engagement démontré en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion est également attendu.

Exigences

Les candidats doivent:

- Détenir le titre de M.D. et avoir effectué une surspécialité néphrologie;
- Être certifié par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (ou l'équivalent) et être admissible au permis d'exercice au Québec et à la certification du Collège des médecins du Québec;
- Avoir suivi la formation appropriée en recherche clinique, en éducation ou en assurance de la qualité, et détenir de l'expérience dans l'un de ces domaines;
- Avoir une formation et de l'expérience en gestion en ce qui concerne tous les aspects de la néphrologie clinique;
- Posséder de solides compétences en enseignement;
- Maîtriser l'anglais et avoir une connaissance pratique du français;
- Faire preuve de dévouement dans les soins aux patients, excellentes références à l'appui.

Les candidates et les candidats ayant un solide dossier d'articles évalués par les pairs se verront accorder la priorité. Compétences techniques, un atout.

INFORMATIONS SUR LE POSTE

- Type de poste :** membre du corps professoral contractuel (clinicien)
- Rang :** Professeur adjoint/agrégé
- Statut :** Temps plein
- Salaire :** La rémunération correspondra aux barèmes établis par la RAMQ.
- Période d'affichage :** Veuillez soumettre votre candidature dans les 30 jours suivant la publication de la présente offre.
-

SOUSSION DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature en ligne à l'adresse suivante :
https://mcgill.wd3.myworkdayjobs.com/McGill_Careers/job/MUHC-GLEN/Assistant-or-Associate-Professor--Clinical---Department-of-Medicine--Division-of-Nephrology---C-210409- JR0000011032

Les pièces justificatives suivantes sont requises :

- Une lettre de présentation et curriculum vitae;
- Une déclaration décrivant vos plans de carrière, si vous deviez obtenir le poste. Précisez le parcours de carrière pour lequel vous soumettez votre candidature (clinicien-chercheur, investigateur clinicien, médecin enseignant, formateur clinicien). Indiquez le temps que vous souhaitez accorder la recherche et présentez vos plans d'enseignement et de recherche, ainsi que votre contribution à la communauté universitaire.
- Le nom et coordonnées de trois personnes disposées à fournir des références.

L'Université McGill s'engage fermement à respecter les principes d'équité et de diversité au sein de sa communauté, tout en valorisant la rigueur et l'excellence académiques. Elle accueille favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et des minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes en situation de handicap, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation sexuelle et identité de genre, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances nécessaires pour interagir au sein de groupes diversifiés.

McGill valorise et encourage la recherche qui reflète des traditions intellectuelles, des méthodologies ainsi que des modes de dissémination et de traduction diversifiés. Les candidats sont invités à démontrer la portée de leur recherche, aussi bien au sein de leur champ universitaire que dans un contexte interdisciplinaire, notamment dans les secteurs gouvernemental, communautaire et industriel.

En outre, McGill reconnaît et prend équitablement en considération l'incidence des congés (p. ex., obligations familiales ou congés pour raisons de santé), qui peuvent entraîner des interruptions ou des ralentissements de carrière. Les candidats sont encouragés à signaler tout congé ayant eu une incidence sur leur rendement et pouvant avoir modifié leur parcours de carrière. Ces renseignements seront pris en compte aux fins d'évaluation équitable de leur dossier.

L'Université McGill dispose d'un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Elle tient également à s'assurer que les personnes en situation de handicap reçoivent un traitement équitable et puissent pleinement s'intégrer à la vie universitaire en ayant à cœur de mettre en œuvre les principes de conception universelle dans toutes les sphères d'activité de l'Université, conformément aux [politiques et procédures relatives aux aménagements](#). Les personnes en situation de handicap qui pourraient avoir besoin de certains aménagements pour soumettre leur candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité par [courriel](#) ou par téléphone, au 514-398-2477.

On encourage tous les candidats qualifiés à postuler; veuillez noter que conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.